



APPEL A IDÉES

Dispositif d'appui aux acteur·ices normand·es de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Ouverture des candidatures du 1er mai au 31 août 2026

- Vous êtes une association de solidarité internationale basée en Normandie ?
- Vous souhaitez sensibiliser votre public aux questions d'État de droit, de qualité des institutions et de paix ?
- Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour transformer votre idée en projet ?

Cet appel à idées est fait pour vous !

1

Promouvoir l'Objectif de Développement Durable n°16 "Paix, Justice et Institutions efficaces" en Normandie

1.1. L'origine du "Fonds pour la Paix"

Les urgences climatiques, sociales, économiques et politiques, à la fois dans notre région mais aussi à l'international, nous poussent à trouver des réponses collectives. Parmi ces réponses, l'éducation (formelle ou informelle) est incontournable et constitue un moyen d'action central en faveur de la compréhension des enjeux mondiaux par l'ensemble des citoyen·nes et des Objectifs de Développement Durable ou ODD (*en savoir plus page 8*).

Les structures qui mènent ces projets (associations, collectivités territoriales, établissements scolaires, entreprises...) font face à des difficultés structurelles : manque de financement, de temps et de formation des équipes à la construction et l'animation d'activités de sensibilisation.

Avec le concours financier de :



Le programme Récital ODD (Renforcer l'Éducation à une Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des ODD) est né de ce constat. Il propose un accompagnement à la fois technique et financier pour les structures qui souhaitent concrétiser leurs projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ou ECSI) (*en savoir plus page 8*).

Récital ODD est porté par Horizons Solidaires en Normandie depuis 2020 et financé par la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et l'Agence Française de Développement (AFD). Pour mobiliser les territoires en faveur de l'atteinte des ODD, Horizons Solidaires propose un dispositif de soutien pour les acteurs normands : l'Appel à Idées.

Avec plus de 40 projets accompagnés depuis son déploiement, l'Appel à Idées est le seul fonds en Normandie dédié au financement de projets d'ECSI.

**Voir les lauréat-es de la
1ère édition**

**Voir les lauréat-es de la
2ème édition**

En Normandie, l'Appel à Idées permet :

- Un **accompagnement** individuel et collectif visant à renforcer la qualité des projets et les capacités des structures
- Un **cofinancement** de projets d'ECSI (jusqu'à 5 000€)

1.2. Présentation du "Fonds pour la Paix"

En 2026, en plus de l'Appel à Idées, Horizons Solidaires lance un "Fonds pour la Paix". Plusieurs constats ont motivé ce choix :

- L'ODD 16 "Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable" n'est peu voir pas représenté dans les projets lauréats de l'Appel à Idées jusqu'à aujourd'hui
- Ce sujet est au coeur des dynamiques régionales : initiative Normandie pour la Paix portée par la Région Normandie depuis 2017, le Forum Mondial Normandie pour la Paix (depuis 2018) et la Chaire Normandie pour la Paix (2024 - 2027). Une grande diversité d'acteur-ices se mobilise autour de ces temps forts : chercheuses et chercheurs, jeunes, associations de défense des droits humains, entreprises...
- Horizons Solidaires inscrit la paix au coeur de sa stratégie (*voir plus dans la partie "Notre approche"*)

Ce fonds a pour objet de soutenir et valoriser des activités d'éducation à la citoyenneté mondiale qui contribuent à la paix, en lien avec les cibles de l'ODD 16. Ce dispositif se donne pour objectif d'amplifier l'impact de ces initiatives dans une logique multi-acteur-ices et faire connaître les ODD au-delà des publics habituels par une démarche inclusive.

1.3. Notre approche

Horizons Solidaires appréhende la notion de paix au sens large : non seulement comme absence de conflit, mais comme dynamique positive, structurelle et inclusive. Cette approche s'appuie sur la notion de "paix positive" promue en recherches internationales et sur l'ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces ». Ainsi, chaque action de solidarité devient un levier de paix dès lors qu'elle contribue à la justice sociale, la réduction des inégalités, la participation citoyenne, la reconnaissance des diversités et la cohésion communautaire.

Horizons Solidaires, par ce fonds thématique, souhaite soutenir les acteur-ices normand-es engagé-es sur cette thématique à mobiliser leurs partenaires autour de projets ancrés dans leur territoire, pour faire émerger, à partir de leurs réalités locales, une vision de paix et d'ouverture au monde, et ce, en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous-tes les citoyen·nes.

2

L'accompagnement des porteurs d'idées

L'accompagnement individuel et collectif est prévu à toutes les étapes du projet afin de répondre à l'objectif initial de renforcement des capacités et d'amélioration de la qualité des projets d'ECSI.

Les porteur-euses de projet peuvent dans un premier temps proposer des idées de projets en contactant l'équipe d'Horizons Solidaires. L'accompagnement permettra au demandeur ou à la demandeuse d'approfondir son idée de projet et de mettre en place d'éventuelles synergies avec d'autres acteur-ices ou projets. Une vérification sera mise en place afin de répondre aux critères d'éligibilité du projet et de repositionner le projet si nécessaire.

Selon les besoins identifiés par le ou la porteur-euse de projet ou par Horizons Solidaires, des formations pourront être mises en place, ainsi que des temps de rencontres et d'échanges participatifs entre les porteur-euses de projets et d'autres acteur-ices qui seront des occasions de partager ses expériences et ses pratiques.

Le suivi d'un webinaire sur l'animation d'une activité d'ECSI est obligatoire pour toutes les structures candidates. Ce webinaire donnera les clés pour bien construire son projet, avec un focus thématique sur l'ODD 16, et des outils pour sensibiliser le public cible aux droits de l'homme et à la paix.

Les critères d'éligibilité

3.1. Les organismes bénéficiaires

Le dossier doit être déposé par un collectif d'au moins deux structures, dont une cheffe de file répondant à l'ensemble des critères ci-dessous :

- Être une association française (ou une représentation locale d'association nationale) ayant son siège social en Normandie et **ayant une activité de solidarité internationale**
- Justifier au moins deux années d'exercice (Statut, Bilan d'activité...)
- Adhérer à Horizons Solidaires et se référencer sur le site internet

3.2. Les partenaires

Le partenariat avec des acteur·ices de natures différentes (collectivités territoriales, établissements d'enseignement et de recherche...) est fortement encouragé, notamment avec :

- Les OSIM et les acteur·ices économiques du territoire.
- Les structures permettant de toucher des publics habituellement éloignés de l'ECSI : structures de l'Action Sociale, maisons de quartier, établissements pénitentiaires, CADA...

Le partenariat implique la participation claire de l'ensemble des acteur·ices à toutes les étapes du projet, tant dans la définition des objectifs et de la fonction de chacune que dans la mise en œuvre ou de l'évaluation.

3.3. Les critères d'éligibilité des projets

- S'inscrire dans le cadre et les objectifs du dispositif
- Se dérouler sur le territoire normand
- Être mis en œuvre avant le 1er novembre 2027 ; la durée du projet inclut son temps de préparation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.
- Sensibiliser le public normand à l'Objectif de Développement Durable n°16, dans sa dimension internationale.
- Inscrire le projet dans une démarche éducative en encourageant la prise de conscience et l'engagement citoyen.

Une attention particulière sera portée aux projets :

- Présentant un caractère innovant
- Intégrant la prise en compte du genre dans son projet
- Intégrant des actions visant à évaluer l'effet du projet sur le public (étude d'impact).

3.4. Les critères d'éligibilité des dépenses

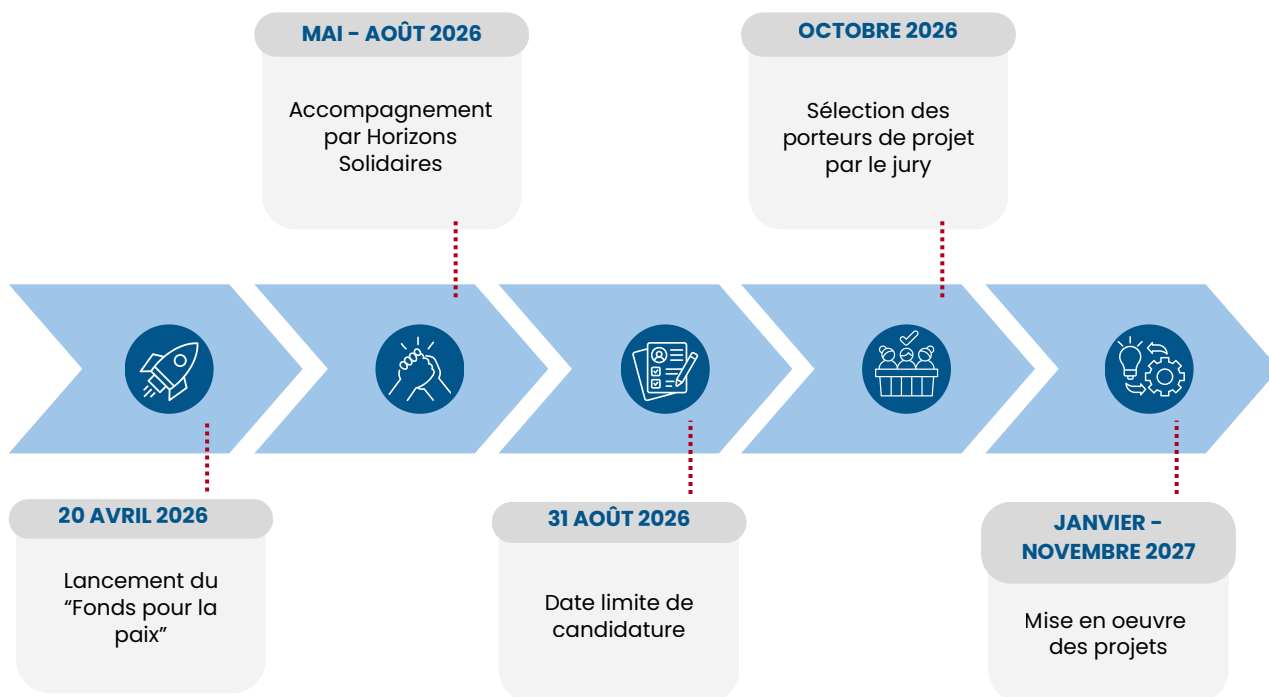
Le fonds thématique Paix permet de financer les projets candidats **jusqu'à 5 000 €**, représentant au maximum 70% du coût total du projet.

Sont éligibles :

- Les charges directement liées à la mise en œuvre des actions d'ECSI en Normandie
- Les frais de fonctionnement de l'association soumissionnaire (charges de personnels à hauteur de 10% maximum)
- Les prestations de services
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration
- D'autres coûts spécifiques à la réalisation du projet (achat de petit matériel, conception et impression d'outils...).
- Les contributions valorisées (bénévolat, masse salariale dévolue au projet, prêts de salles, de matériel...) sont prises en compte dans une limite de 30% maximum du budget global prévisionnel

4 Le déroulé du "Fonds pour la paix"

4.1. Le calendrier



4.2. La candidature

Le dossier présenté au comité de sélection comporte :

- Le formulaire de demande de financement RÉCITAL ODD (annexe 1)
- Le canevas du budget global (annexe 2)
- La déclaration de partenariat signée et cachetée par le(s) partenaire(s) (annexe 3)
- L'extrait du Journal Officiel publiant la création de l'association
- La liste des membres du conseil d'administration
- Un relevé d'identité bancaire
- Le rapport d'activité de l'exercice écoulé
- Le rapport financier de l'exercice écoulé.

Le dossier complet de demande de financement doit être transmis par mail à :
c.avenel@horizons-solidaires.org

4.3. La sélection des projets

Le comité de sélection, composé de la présidente d'Horizons Solidaires et de 6 expert-es externes, reçoit les dossiers suite à la pré-instruction des dossiers.

Le comité de sélection évalue les dossiers en deux temps :

- Sur réception des dossiers écrits ;
- Lors du jury oral, auquel le porteur du projet et son ou ses partenaires sont convoqués, pour présenter rapidement leur projet et répondre aux questions du comité de sélection

Un courrier électronique individuel relatif à la décision du comité d'attribution sera adressé à chaque association soumissionnaire dans un délai d'une semaine à compter de la prise de décision du comité de sélection.

4.3. Les critères de notation

PERTINENCE	
Projet répond aux objectifs de l'ODD n°16	/4
Approche pédagogique / participation active du public	/6
Partenariat avec des acteur·ices économiques, des OSIM	/3
Caractère innovant du projet	/4
Démarche d'évaluation / mesure de l'effet des actions	/2
Intégration du genre dans le projet	/2
COHÉRENCE	
Nombre, implication et rôle des partenaires	/4
Lien avec des enjeux locaux	/2
Lien avec les autres Objectifs de Développement Durable	/2
FAISABILITÉ	
Capacité de l'association et ses partenaires	/5
Montage budgétaire (adéquation entre objectifs et moyens)	/5
Clarté et qualité du dossier	/3
NOTE GLOBALE	/42

Nous avons hâte de vous lire et de vous rencontrer !

Nous sommes disponibles tout au long du processus de sélection pour répondre à vos interrogations.

Contactez-nous :

Clotilde Avenel, chargée de mission
c.avenel@horizons-solidaires.org
07 87 25 03 44

<https://www.horizons-solidaires.org>

ECSI ET ODD : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Qu'est-ce que l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ?

Face aux inégalités qui existent dans le monde d'aujourd'hui, une meilleure prise de conscience des conditions du développement est nécessaire, afin de construire à terme des rapports sociaux et économiques équitables et un développement durable pour toute la population mondiale. Comprendre les interdépendances entre les pays, la complexité des mécanismes qui sont sources d'inégalités sociales, économiques et culturelles, réfléchir à des solutions efficaces pour construire un monde solidaire et les traduire dans des actions sont les objectifs attribués à l'ECSI.

“L'ECSI a pour finalité de construire un monde plus juste, solidaire et durable en incitant chacun-e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie. L'ECSI est ainsi une démarche éducative, politique et émancipatrice.”

Une expérience de solidarité internationale peut s'inscrire dans une démarche d'ECSI. Elle peut avoir un impact en France, lorsqu'elle est bien restituée, et notamment en créant des supports pédagogiques originaux et innovants pour informer, sensibiliser et mobiliser le public à des problématiques globales.

Que sont les Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), votés par les Nations Unies en 2015, sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils offrent une grille de lecture particulièrement adaptée aux actions de solidarité internationale, puisqu'ils mettent en avant l'interdépendance des enjeux et des territoires, ainsi que la nécessité d'agir à toutes les échelles pour préserver la planète, les peuples et la paix à horizon 2030. Répondre aux ODD doit permettre un développement économique et social équitable et respectueux de la population et de l'environnement.